Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor S&P Eurozone ESG Dividend Aristocrats (DR) UCITS ETF - Acc
Un Compartiment de la SICAV MULTI-UNITS LUXEMBOURG

Code ISIN : (C) LU0959210781

Géré par Amundi Asset Management, filiale du Groupe Amundi

Objectifs et Politique d'investissement

Le Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif d'investissement du Fonds est de suivre l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice S&P Euro ESG High Yield Dividend Aristocrats Net Total Return Index (l'« Indice de référence ») libellé en euros (EUR), tout en minimisant la volatilité de la différence entre le rendement du Fonds et le rendement de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »). Le niveau escompté d'Écart de suivi dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de référence est conçu pour mesurer la performance de 40 sociétés à haut rendement en dividendes et dont la notation ESG se base sur l'indice S&P Europe BMI Index (l'« Indice cadre ») avec une classification par pays de la zone euro. Pour être éligibles à l'Indice de référence, les actions doivent satisfaire aux critères appliqués en trois étapes séquentielles : (i) critères fondamentaux, (ii) exclusions basées sur un score ESG et utilisant une approche « best-in-universe », et (iii) exclusions basées sur les activités commerciales et le Pacte mondial des Nations Unies. La méthodologie de notation ESG repose sur des questions clés, notamment, mais sans s'y limiter, la gouvernance d'entreprise, le reporting environnemental et les indicateurs de pratique de travail. Pour de plus amples informations concernant les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) généraux et spécifiques visés par le Fonds, veuillez vous reporter au Code de transparence du Fonds disponible sur https://www.amundietf.com/. Les limites de la méthodologie appliquée par l'Indice de référence sont indiquées dans le prospectus du Fonds au moyen de facteurs de risque, comme le risque de marché lié à des controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

De plus amples informations sur les indices de S&P sont disponibles sur le site Web de S&P (https://us.spindices.com/).

L'Indice de référence est un indice de rendement total net. Un indice de rendement total net calcule la performance des composantes de l'Indice de référence sur la base de la présence de dividendes ou de distributions dans les rendements de l'Indice de référence après retenue à la source.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif par le biais d'une réplication directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence. Pour optimiser la réplication de l'Indice de référence, le Fonds peut utiliser une stratégie de réplication par échantillonnage.

L'utilisation potentielle de cette technique est décrite sur le site Web de Amundi : www.amundietf.com.

La composition mise à jour des avoirs du Fonds est disponible sur www.amundietf.com.

En outre, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et pourrait également être indiquée sur les sites Web des bourses où le Fonds est coté.

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance sont disponibles dans le prospectus.

La devise de l'action est l'euro (EUR).

Politique de dividendes : l'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 5 ans.

Les actions du Compartiment sont cotées et négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les horaires d'ouverture des marchés, à condition que les Teneurs de marché peuvent maintenir la liquidité du marché. Seuls les participants autorisés (par exemple les institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Profile de risque et de rendement

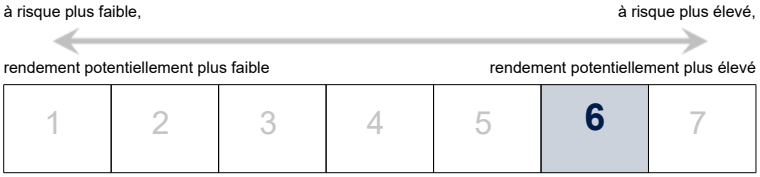

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché lié aux investissements dans des actions de la zone Euro.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- Risque lié aux Instruments financiers dérivés : le Compartiment investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent induire différents types de risques tels que (mais sans s'y limiter) le risque de levier, le risque de volatilité élevé, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si ce risque survient, la valeur liquidative du Compartiment peut diminuer de manière significative.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Ne s'applique pas aux investisseurs sur le marché secondaire*
Frais de sortie	Ne s'applique pas aux investisseurs sur le marché secondaire*
Frais de conversion	Pas applicable
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,129 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

Les **frais d'entrée, de sortie** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum appliqués sur le marché primaire uniquement. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

*Marché secondaire : le Compartiment étant un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction dans le cadre de leurs transactions boursières. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont pas facturés par le Compartiment ou la Société de gestion, ni payables à ces derniers, mais à l'intermédiaire de l'investisseur.

En outre, les investisseurs pourraient également assumer les coûts de l'écart entre l'offre et la demande, c'est-à-dire la différence entre les prix auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché principal : les Participants autorisés qui traitent directement avec le Compartiment prendront en charge les coûts de transaction liés au marché primaire.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site : amundi.com ou amundietf.com.

Performances passées

Le Compartiment ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Le Compartiment a été lancé le 19 août 2013. La Classe d'actions a été lancée le 19 août 2013.

La devise de référence est l'euro.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise autre que la devise du Compartiment, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Compartiment à des fins de comparaison. Les transactions de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM Reuters à 17 h à la date concernée).

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LUXEMBOURG.
- Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en français, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Asset Management, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet suivant : https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- D'autres informations pratiques (par exemple la dernière valeur liquidative, la Valeur liquidative indicative, la politique de transparence et les informations sur la composition des actifs du Compartiment) peuvent être obtenues sur le site internet amundi.com ou amundietf.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.
- La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).

Amundi Asset Management est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 novembre 2022.